



Tram & bus de la Côte d'Azur

Sauvegarde et mise en valeur
 du patrimoine des transports azuréens

Infos & Actus

n° 64 - août 2018

◀ inauguration du Centre de maintenance
 Charles Ginesy le 4 juin 2018



Les TCA étaient associés à l'inauguration ▶
 de la ligne 2 du tramway niçois les 30 juin et
 1^{er} juillet 2018 à la station CADAM

▼ Le dépliant (flyer) TCA format A4 3 volets
 mis à jour pour mieux communiquer (ci-
 dessous la nouvelle page intérieure)



Un aperçu de notre collection riche de 34 pièces

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Une partie de notre collection statique est exposée à l'Écomusée du haut-pays de Breil-sur-Roya, au niveau du plateau de la gare SNCF.
 Informations sur les dates et heures d'ouverture estivales sur
 notre site : www.trambus.fr
 Et sur rendez-vous le reste de l'année.

Le site du musée des transports et des techniques assemble aussi
 des voitures anciennes, véhicules de service, matériels ferroviaires
 (autorails, locotracteur, locomotives BB, CC et à vapeur)
 et propose une riche exposition sur l'histoire des transports
 dans le département et la vallée de la Roya
 ainsi qu'une imposante maquette à l'échelle HO.

Les véhicules ci-dessus, basés sur l'agglomération niçoise, circulent régulièrement.

2017 : nouvelle restauration d'un autobus aux anciennes
 couleurs du réseau de Cannes, financée par l'association.

© B. Laval

Qui sommes-nous ?

L'association des Tramophiles de la Côte d'Azur (TCA) est une association type «loi 1901» à but non lucratif, **créée en 1975** et déclarée en préfecture des Alpes-Maritimes en 1976. Son nom est devenu **Tram & bus de la Côte d'Azur** par vote démocratique lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2017.

Elle rassemble de nombreux adhérents à travers toute la France et même à l'étranger, tous passionnés de transports en commun terrestres (diligences, omnibus, tramways, trolleybus, autobus, autocars, véhicules de service, etc...) dans le but de **faire revivre l'Histoire des réseaux de tramways et de transports sur la côte d'Azur et la Riviera dei Fiori**.

Pour cela, l'association négocie, conserve et restaure bénévolement une collection de matériel roulant, témoin de la technologie industrielle passée, qui compte 34 pièces : 3 tramways, 3 trolleybus, 5 autocars et 23 autobus.

Ces véhicules entrent dans le cadre d'un musée situé sur le plateau de la gare SNCF de Breil-sur-Roya (haut-pays niçois), autour desquels sont présentés et mis en valeur tous les éléments de la mémoire des transports (photos, films, archives, tenues, oblitérateurs & tickets, etc ...).

Depuis plus d'une dizaine d'années, des circulations historiques ont lieu, en service commercial, sur le réseau urbain niçois Lignes d'Azur à deux reprises, en mai et lors des journées européennes du Patrimoine en septembre.

L'association organise des sorties entre adhérents avec le matériel préservé de manière à le faire circuler, tisser du lien et se montrer auprès de la population.

La Régie Ligne d'Azur, exploitant principal du réseau niçois, héberge certaines pièces de la collection TCA à son dépôt de Drap et effectue les réparations lourdes que nos bénévoles ne peuvent ou ne savent pas accomplir. Une convention de partenariat a été signée avec RLA en février 2017.

Tarif des cotisations 2018 (inchangé)

- jeune sympathisant (de 25 ans) : 15 €
- sympathisant (+ de 25 ans) : 30 €
- membre actif : 50 €
- membre bienfaiteur : à partir de 75 €

Le règlement peut s'effectuer par :

- chèque bancaire,
- virement bancaire (RIB/IBAN des TCA sur formulaire d'adhésion),
- carte bancaire via le site Helloasso (voir ci-dessous).

Comment adhérer ?

Les demandes d'adhésion sont à adresser au siège social de l'association (formulaire à remplir disponible sur la page adhésion de **notre site web www.trambus.fr**)

A partir de cette année, **nous vous permettons aussi de régler votre cotisation par carte bancaire via le site Helloasso** en suivant le lien : <https://www.helloasso.com/associations/tram-bus-de-la-cote-d-azur/adhesions/adhesion-tram-bus-de-la-cote-d-azur>

Nous contacter

▶ Par courrier postal au **siège social** où doivent être adressées vos cotisations :

« **Le Palais Saint-Charles** »
86, boulevard Bischoffsheim
06300 Nice

▶ Par téléphone :

04.92.04.29.04 (le soir)
Chez Frédéric GIANA

▶ Par courriel :

TCA@trambus.fr

▶ Via notre site web, rubrique nous contacter :

www.trambus.fr

▶ Via les réseaux sociaux :

 **www.facebook.com/trambus06**

A propos du Musée des Transports de Breil-sur-Roya

Il est ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre tous les jours de 14 à 18 heures.

Toute personne ou groupe intéressé par une visite **en compagnie d'un membre de notre association** doit nous contacter suffisamment à l'avance au 04.92.04.29.04 (le soir) afin de convenir d'un rendez-vous.

Ceci est aussi valable en dehors de la période d'ouverture.

La majorité des véhicules (tramways, trolleybus, autocars et autobus) de la collection TCA s'y trouve exposée, depuis le 16 juin 1991, à seulement 65 kilomètres de Nice.

Accès ferroviaire par « le train des Merveilles » au départ de la gare SNCF de Nice ville.

L'Ecomusée est gratuit pour les moins de 12 ans. Sinon le tarif est de **5 € l'entrée**. C'est un musée associatif avec des **moyens modestes**.

Il dispose d'une boutique avec les livres et DVD des Editions du Cabri qui sont en vente au bénéfice du musée. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

L'Ecomusée est une association indépendante des TCA. Certains membres de notre association siègent au conseil d'administration de l'Ecomusée : par exemple, notre Trésorier, Denis Moussiegt en est le Président depuis quelques années. Frédéric Giana en est le Trésorier Adjoint.

L'Ecomusée est établi sur **un terrain et un local** de 500 m2 **loués à la SNCF et RFF** toute comme le matériel ferroviaire exposé (sauf les tramways qui appartiennent en propre aux TCA).

Compte-rendu des activités associatives

Les TCA participent le 4 juin 2018 à l'inauguration du Centre de maintenance Charles Ginesy, qui hébergera les tramways des lignes 2 et 3.

"*Bienvenue dans la maison du tram*", a déclaré le président de la Métropole, Christian Estrosi, lundi 4 juin 2018 à midi, lors de l'inauguration du centre de maintenance des lignes 2 et 3 du tramway, après dix-huit mois de chantier. Un lieu baptisé centre Charles-Ginesy, du nom de l'ancien Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Situé juste à côté du complexe sportif Charles-Ehrmann et du centre administratif, dans la plaine du Var, ce centre comprend un atelier d'entretien des rames d'une surface de 7700 m2 avec un toit végétalisé de 6600 m2, et une station de lavage de 730 m2, pour, à terme, accueillir pas moins de 52 rames de tramway.

"*En d'autres temps, nous aurions eu un triste hangar réduit à ses fonctions, mais les temps ont changé, le monde a changé et notre Métropole entend bien donner l'exemple d'une modernité audacieuse où le beau et l'utile cheminent ensemble*", a souligné Christian Estrosi, fier de cet "*équipement structurant*

qui répondra pour de nombreuses années à nos besoins de mobilité".

Le centre vit déjà : "*Avec les rames en test, il faut parfois apporter des améliorations et des correctifs. Nos équipes sont déjà à l'œuvre, avec celles d'Alstom*". Mais l'activité va redoubler avec la mise en service du premier tronçon de la ligne Ouest-Est, samedi 30 juin, entre le Centre administratif (CADAM) et Magnan, avec, selon Christian Estrosi, "*5 rames au début, puis 8 entre le 15 août et le 30 septembre*".



▲ Entouré des élus niçois et métropolitains sur la gauche et du personnel de RLA et Alstom à droite, Christian Estrosi inaugure la maison des tramways des lignes 2 et 3 le 4 juin 2018 : le centre de maintenance Charles Ginesy. Ce Sénateur-Maire, décédé le 30 décembre 2012 a été Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes de 1990 à 2003. Son fils, Charles-Ange Ginesy, actuel Président du Conseil Départemental 06, et sa petite-fille Marie-Amélie étaient présents pour découvrir une stèle (ci-dessous sur un pilier du dépôt) à la mémoire de leur père et grand-père. ▼



A quoi serviront ces équipements ?

1. Aux opérations de maintenance préventives

Les agents de la Régie Ligne d'Azur (RLA) suivront un plan de maintenance élaboré par le constructeur,

Alstom. Changement de pièces au bout d'un certain temps d'usage, vérifications, ajustements... Une vingtaine d'agents au début, une quarantaine à terme, s'occuperont de cet entretien du quotidien. En lien avec les agents d'Alstom qui, pendant un an, seront là pour transmettre leur savoir-faire et assurer le suivi des rames.

Quatre voies de tram sur fosses permettront aux agents d'avoir accès aux éléments placés sous la rame, tandis que des passerelles permettent d'accéder à la toiture de chaque tram, pour procéder à la maintenance notamment des batteries mais aussi des climatisations.

2. Aux opérations de dépannage et de réparation

Les agents seront aussi chargés de réparer les rames en cas de panne, d'accident ou tout dysfonctionnement.

Par exemple, en cas de freinage intensif, une légère déformation des roues peut engendrer un désagréable bruit de roulement. Les agents seront chargés dans ce cas de réusiner les roues, afin qu'elles retrouvent un roulement normal.

Les voies sur fosse, mais aussi des ponts levants mobiles, capables de surélever les rames, peuvent servir à ce type d'opérations.

▼ La rame 030 à gauche a été présentée pour l'inauguration alors que la rame 031 à droite rentre peu avant treize heures de sa matinée d'essais. La rame 031 est garée sur une des quatre voies sur fosse évoquées ci-dessus. Les escaliers métalliques permettent l'accès à la toiture de la rame où sont logées les 68 batteries et la climatisation. Seules ces deux rames étaient livrées au 4 juin 2018.



3. Au lavage des rames

Le bâtiment de lavage aura plusieurs fonctions. D'abord, laver l'extérieur des rames grâce à des rouleaux, comme pour les voitures, sauf que là c'est le tram qui se déplace, pas les rouleaux !

Ensuite, à laver l'intérieur. Un énorme aspirateur central, dont l'extrémité vient épouser les portes d'entrée des rames, permet d'aspirer d'un coup tout l'intérieur de la rame, et "d'engloutir" le moindre micro-déchets. Ce qui permet un gain de temps important. Seul un nettoyage plus fin vient compléter, avec des agents qui n'ont plus qu'à passer chiffons et serpillières.



▲ Aspirateur central qui provoque un important courant d'air aux deux extrémités de la rame afin de chasser les débris et la poussière intérieure. Le cadre orange vient se coller aux doubles portes extrêmes de la rame.

Enfin, ce bâtiment servira à remplir les réserves de sable. *"Car les tramways, en cas de freinage d'urgence, projettent du sable devant eux sur les rails, ce qui améliore l'adhérence au moment du freinage"*, invoque Christophe Fonteray. Il faut donc recharger le tram, non pas au quotidien, mais régulièrement.

Le tout est baigné de lumière du jour, grâce à de grandes baies vitrées et verrières, une architecture signée Emmanuel Lajus et Michel Benhaïm.

Depuis l'autoroute A8 qui longe les bâtiments, il est possible de lire sur le bâtiment qui abrite la station de lavage "centre de maintenance Charles Ginesy". Le stockage des rames se fait sous le parc relais de 630 places tout comme l'aiguillage qui leur sert à

faire demi-tour après avoir effectué leur terminus à la station CADAM.



▲ La cour intérieure du parking relais de 630 places (6 étages) voit les rames de la ligne 2 faire leur demi-tour, après la station CADAM, pour revenir vers la ville. On aperçoit en bas le toit blanc d'une rame © L. Beraud.

▼ Ci-dessous la façade Nord du centre de maintenance, avec le peigne d'aiguillage qui distribue les voies d'accès aux fosses. A gauche, on aperçoit les tribunes du stade Charles Hermann



Réception d'une palette de pièces détachées de R312 offerte par nos amis de l'AMSAA à Metz

Contraints par le manque de place, nos amis de l'Association Messine de Sauvegarde d'Autobus et Autocars (AMSAA) ont décidé d'offrir aux TCA un lot de pièces détachées de bus Renault R312, prélevées lorsque le réseau messin possédait encore ce type de bus.

Stockée chez Sylvain Cinel, Trésorier de l'AMSAA, cette palette de 200 kg a été prise en charge par le transporteur Géodis qui s'est avéré être le moins cher. Partie de Metz le 7 juin, elle est arrivée le 12 juin à Drap.

Elle contient entre autres un radiateur.

Nous remercions chaleureusement nos amis de l'AMSAA et en particulier Sylvain Cinel pour avoir piloté ce don.

Pour rappel, l'AMSAA est propriétaire du PR100.2 ex Nice n° 35 (03/1987), repris à Bastia en 2014.

Nous restons à la disposition de nos amis en cas de besoin en pièces détachées ou conseils dans la réparation de leur joyau.

Réunion du Bureau Directeur du 12 juin 2018

F. Giana a souhaité rassembler les membres disponibles du bureau directeur des TCA ainsi que quelques adhérents qui participent à la vie active de l'association pour faire le point sur différents dossiers et évoquer l'avenir.

Étaient présents : F. Giana, F. Rainart, D. Moussiegt, J. Colonne, B. Ferlat, J.-L. Gimello, P. Camus, V. Steine (tous les huit membres du bureau) ainsi que L. Beraud, T. Colmant, A. Russo, (adhérents) puis B. Laval et Jason De Souza (non adhérents, invités par V. Steine).

Voici donc les sujets abordés :

1- Propositions de sauvegarde

A- P. Camus (membre du bureau) et A. Russo (adhérent) ont soumis l'idée de la sauvegarde du gabarit réduit Rampini Alè n° 601, appartenant à la Métropole Nice Côte d'Azur, mis en service en 03/2014 et qui a été réformé depuis le 01/01/2018 à cause du renouvellement complet du parc faisant suite au marché remporté par les Rapides Côte d'Azur, l'ancien exploitant.

Pour rappel, ce type de bus a circulé sur les lignes 75/75D et en interurbain sur la ligne 217.

Le 601 que nous évoquons a roulé principalement sur la ligne 75/75D. L'idée est venue du fait qu'un véhicule de cette taille pourrait augmenter les possibilités de locations sur le secteur collinaire et les demandes de dessertes où un bus standard n'est pas adapté à cause de son gabarit trop généreux.

Une majorité de présents (membres du bureau et simples adhérents) a voté à main levée en faveur de cette proposition.

Cependant F. Rainart a soulevé plusieurs problèmes :

- le premier étant que ce type d'autobus est très fragile, il n'est pas souvent sorti en ligne, immobilisé par des pannes, dues parfois au multiplexage. Pour les TCA, il sera donc difficile d'établir un diagnostic (pas de valise), réparer et il sera coûteux à l'entretien, tout cela pour une utilisation épisodique.

- le deuxième concerne les pièces détachées, qui seraient difficiles à approvisionner.



▲ Autobus à gabarit réduit Rampini Alè n° 601 ici en service sur la ligne 75 le 1^{er} août 2014 à la gare SNCF de Nice. Exploité par les Rapides Côte d'Azur, il appartient à la métropole NCA. Sa réforme est intervenue le 1^{er} janvier 2018.

Pour ces deux raisons, si la Métropole donne son accord pour qu'il rejoigne notre collection, il serait plus sage qu'il soit parké au musée de Breil, les TCA n'ayant ni les moyens financiers, ni les connaissances, ni le temps à consacrer à ce type d'autobus trop moderne et il faut reconnaître capricieux.

La faisabilité va donc être étudiée.

Depuis, notre ami Didier Théus, Responsable du pôle bus à la Régie Ligne d'Azur nous a déconseillé de formuler la demande à NCA : d'une part car ce bus a encore une certaine valeur et qu'il risque d'être vendu par NCA.

D'autre part car RLA ne pourra aucunement nous aider en cas de panne puisque ce type de bus n'a jamais fait partie du parc drapois.

Cela signifie que les TCA devraient passer par le concessionnaire SOMI de Villeneuve-Loubet au moindre souci et donc assumer un coût prohibitif absolument pas en rapport avec notre budget...

B- La Régie Ligne d'Azur devrait nous céder prochainement une camionnette de type Citroën Jumper de 1994, aménagée (carrossée) et utilisée jusqu'à présent en tant que bus info, en très bon état. Celle-ci nous servirait pour du transfert de pièces détachées, et nous éviterait ainsi de dépendre du fourgon du comité d'entreprise RLA.

Ce sera aussi et surtout un formidable outil de promotion pour les TCA, une fois qu'il sera dépelliculé de sa livrée Lignes d'Azur et décoré avec des images et des slogans qui nous sont propres. Tous les détenteurs du permis B (voiture) pourront la conduire.

2- Inauguration de la ligne 2 du tramway niçois

Les 30 juin et 1er juillet aura lieu l'inauguration d'un tronçon de la deuxième ligne de tramway de Nice. A cette occasion, les TCA exposeront trois véhicules devant le stade Charles Ehrmann à la station CADAM. Il s'agit des deux SC10 TNL et TN numérotés 74 et 205 ainsi que du PR100.2 Sunbus numéroté 17.

Nos trois autobus seront garés côte à côte, et il a été décidé, au cours de cette réunion, de n'autoriser aucun accès à bord pour des raisons de sécurité et pour éviter des dégradations par des enfants non surveillés ou autres. Les bus seront évacués du terminus du CADAM dans la nuit du 30 juin au 1er juillet malgré la présence d'un vigile et d'un maître-chien prévue par la Métropole.

Une demande d'autorisation afin de garer nos trois bus, durant ces quelques heures, au nouveau dépôt tram situé à proximité, a été envoyée au Directeur Général de RLA.

Les festivités commenceront dès 10h le samedi à Magnan, puis à partir de 14h30 au terminus CADAM où nous serons donc présents. Mise en place du stand TCA dès 13 h.

Le dimanche elles reprendront à 10 h pour s'arrêter à 17 h.

3- Promotion et identité de l'association

A- Dans le but de promouvoir l'association auprès des habitants et des élus, il a été demandé à J. Colonne, secrétaire des TCA, de :

- Faire une demande auprès du service compétent de la Ville de Nice afin de pouvoir réaliser des expositions ponctuelles sur la place Garibaldi, comme a pu le faire Amnesty International récemment avec un bus par exemple.

- Faire un courrier auprès du cabinet de Monsieur Philippe Tabarot, Vice-Président du Conseil Régional PACA, également membre de la commission transport, afin de lui présenter l'association, ses activités, ses réalisations. Aussi, un rendez-vous lui sera demandé afin de nous présenter physiquement et de pouvoir discuter de l'association.

Cet élu pourrait appuyer des demandes de subventions et par conséquent nous en faciliter l'octroi.

Depuis, avant fin juin, un message a été laissé sur son site Internet et un courrier postal a été adressé à M. Tabarot.

Quelques courriers ont été adressés à de grandes entreprises sur Nice et ses environs afin de développer un partenariat : en échange de circuits effectués par nos bus revêtus d'espaces publicitaires, l'entreprise deviendrait partenaire d'une rénovation.

B- Aussi, pour parfaire l'image des TCA et l'habillage de notre site Internet, des publications et du papier à en-tête de l'association, un nouveau projet de frise a été présenté. Il émane d'un jeune adhérent, Julien Maureille, qui a rejoint nos rangs en mai 2018, et qui est étudiant en arts graphiques. Cette frise regroupe le soleil, la mer, le Negresco, les chaises bleues de la Promenade des Anglais, les arcades de la place Massena, la tête au carrée, ainsi que notre SC10 205 et la motrice de tramway ex RATVM 1267, tout cela sur un fond symbolisant l'aigle niçois présent sur la découpe de notre PR100.2 n° 17 (voir ci-dessous) ▼.



Cette illustration a été bien accueillie par les adhérents présents bien que quelques modifications aient été suggérées... et transmises à J. Maureille afin qu'il nous fasse une nouvelle proposition.

4- Financement participatif

N'ayant aucune source de revenus autres que les locations, cotisations, dons et une subvention, et afin de pouvoir lancer la rénovation d'autres véhicules, il a été décidé de lancer un financement participatif via une plateforme spécialisée sur internet. Plus clairement, l'association va lancer une cagnotte avec une somme et un délai définis où tout un chacun (passionnés ou pas, particulier, entreprise) pourra faire don en toute sécurité du montant de son choix. Cela a été testé par d'autres associations avec succès.

Certaines plateformes prennent une commission sur les sommes récoltées, par conséquent elles seront comparées pour identifier celle qui sera la plus avantageuse pour l'association.

Depuis, d'après J. Colonne, c'est HelloAsso qui propose le système le plus avantageux, d'autant que nous y sommes déjà inscrits depuis le début de l'année pour collecter les adhésions et dons !

Précisions de F. Giana : cette décision intervient malgré que :

- des dossiers de demande de subventions ont été déposés toutes les années auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes (devenu Conseil Départemental), dossiers qu'aucun élu n'a soutenu lorsqu'il est passé en commission d'attribution (il est impératif qu'un élu intervienne le jour de la présentation du dossier sinon ce dernier est perdu dans la masse considérable des demandes et aucune somme ne lui est allouée).

- des dossiers de demande de subventions déposés cette année auprès des principales villes de la

métropole niçoises et des villes de la vallée du Paillon comme Saint-André-de-la-Roche, La Trinité, Drap et Contes.

Le Maire de Drap a joué la carte de la franchise : il nous a avoué, comme ses collègues, devoir privilégier le "social" et attribuer en priorité les subventions aux associations qui œuvrent pour faire du social sur sa commune.

Il a aussi évoqué le désengagement de l'Etat qui a baissé ses dotations aux collectivités locales (- 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017). Les domaines sportifs, culturels, et, dans une moindre mesure sociaux, ont vu leurs subventions fondre voire disparaître. C'était déjà le cas de la ville de Nice...

5- Redémarrer notre camion échelle Citroën U23 ex TNL exposé au musée de Breil avec l'aide de Bruno Ferlat.

Depuis, l'opération a eu lieu le samedi 7 juillet 2018 en compagnie de L. Beraud, T. Colmant, D. Moussiegt et F. Giana sous la houlette de Bruno. Une fiche technique sera créée pour détailler la méthode à suivre et les différents boutons à utiliser.

Les TCA participent les 30 juin et 1^{er} juillet 2018 à l'inauguration de la ligne 2 du tramway niçois au CADAM

Faire connaître notre association à la population azurienne fait partie de nos objectifs principaux. Aller vers le public et l'inviter à mieux connaître nos différentes activités, voilà un bon moyen d'accueillir de nouveaux adhérents !

Pour ces raisons-là, nous nous devons d'être présents aux diverses manifestations qui nous laissent la possibilité d'exposer les plus belles pièces de notre collection et ainsi d'attirer des passionnés de véhicules anciens et de mécanique ou plus simplement des nostalgiques d'un passé pas si lointain.

Nous avons souhaité être présents et exposer trois de nos authentiques autobus niçois : les SAVIEM SC10L n° 74 (1975) et SC10 à plate-forme arrière ouverte n° 205 (1979), et aussi le RENAULT PR100.2 n° 17 (1986).

A ce dispositif s'est ajoutée la magnifique collection de modèles réduits, conçues par notre ami et adhérent Bruno Ferlat âgé de 85 ans, reproduisant les anciens matériels voyageurs et marchandises des Tramways de Nice et du Littoral (TNL) du siècle dernier.

Nous avons donc été conviés par la Direction du Tramways de la Métropole Nice Côte d'Azur à l'inauguration du tronçon Centre Administratif (CADAM) <> Magnan de la ligne 2 du tramway niçois.

Dès septembre 2017, reçus par M. Philippe PRADAL, 1er adjoint au Maire de Nice et Président de la Régie Ligne d'Azur (RLA), nous avons émis le souhait de participer à cet important événement, en tant que partenaire de RLA.

Nous avons accueilli les visiteurs sur place :

- le samedi 30 juin de 14h30 à 18 h. ce qui a nécessité une mise en place dès 13 h. et un départ du dépôt de Drap à 9 h.
- le dimanche 1er juillet de 10 à 17 h. avec un démontage et un retour des trois bus à Drap après 19 h.



▲ A chaque nouvelle arrivée d'une rame à la station CADAM, la population niçoise débarquait et était accueillie par l'équipe des TCA © J. Banaudo.

Entre février et juin 2018, de nombreuses réunions et de multiples échanges ont eu lieu pour qu'au final, les TCA puissent exposer trois de leurs bus niçois à la station terminus CADAM en compagnie de la vingtaine de maquettes de tramways de Bruno Ferlat.

Dans un premier temps, notre participation s'arrêtait là, c'est-à-dire sans aucune aide pour exposer l'histoire des transports, présenter notre association et communiquer sur ses activités, à travers des supports ou documents.

En insistant, nous avons obtenu de la métropole Nice Côte d'Azur la prise en charge de la fabrication de plusieurs roll-up (panneaux coulissant de deux mètres de haut et 85 cm de large) et l'impression de 3000 dépliant (flyers) A4 trois volets présentant l'association, document entièrement refait, élaboré en interne par T. Colmant et F. Giana (voir 1ère page).

Les TCA ont complété cet apport métropolitain en faisant l'acquisition de plusieurs pupitres, une oriflamme (drapeau bannière) et des présents.

Les maquettes de tramways de B. Ferlat se trouvaient sous trois chapiteaux en toile blanche (longueur 9 m., largeur 3 m.), encadrés par des barrières métalliques habillées par des toiles reprenant le logo de la métropole, le hashtag bleu, blanc, rouge #loveNICE et notre nouveau logo

entouré des messages "maquettes de tramways anciens TNL" "Association Tram & bus de la Côte d'Azur".



▲ A gauche, les trois chapiteaux de toiles blanches abritaient la collection de maquettes (modèles réduits) de tramways des TNL de notre ami Bruno Ferlat sur 9 mètres de long et 3 mètres de large, le tout encadré de barrières métalliques habillées. A droite, derrière l'oriflamme des TCA se cache la station CADAM du tramway. © F. Rainart

Sous un chapiteau de 3 m. x 3 m. un stand spécifique à notre association a permis de recevoir les visiteurs, nos adhérents et amis.

Parmi eux, deux membres de l'association ARTM de Marseille ont fait le déplacement tout comme Roland De Coster, administrateur du Musée des Transports Urbains de Bruxelles, un fidèle des inaugurations de tramways en Europe, accompagné de trois amis passionnés.

Un sympathique dîner a eu lieu le samedi 30 juin, dans un restaurant typique du Vieux-Nice, où nous avons fait découvrir certains mets niçois à nos hôtes belges pour le plus grand plaisir de leurs papilles !

▼ un aperçu de l'espace TCA : de gauche à droite, notre poteau d'arrêt TNL, un des huit roll-up présentant l'association ou bien l'histoire des tramways TNL, notre stand en toile blanche et notre "74". © F. Rainart



Sur le programme complet, très largement diffusé à la population, les TCA étaient annoncés parmi les multiples animations organisées entre Magnan et le CADAM (station où nous étions les seuls d'ailleurs).

Notre stand a connu un grand succès ! Plus de 1000 personnes se sont arrêtées et ont parfois passé un long moment à tout découvrir soigneusement ! Nous avons été couverts de félicitations et de remerciements appuyés.

Et cela nous satisfait doublement : exposer de tels joyaux met en valeur les transports, notre passion, ainsi que l'extraordinaire talent de maquettiste de notre adhérent Bruno Ferlat.

Et, de plus, cela permet de transmettre la passion pour les transports en commun qui nous anime !

Chaque rame Citadis 405 faisant son terminus au Centre Administratif, apportait un flot de visiteurs. Accueillis avec un "bonjour", ils ont reçu le nouveau dépliant trois volets de notre association. Nous leur avons expliqué en détail toutes nos activités et sur demande, ils ont pu monter à bord de nos véhicules.



▲ Vue aérienne de la station terminus CADAM avec une rame Citadis 405 à quai. On peut distinguer l'étendue de notre vaste espace avec, de bas en haut : notre PR100.2 n° 17, le stand abritant les maquettes de B. Ferlat, nos SC10 205 et 74 et le chapiteau dédié aux TCA. © L. Beraud.

De nombreux contacts sont pris car le public apprécie notre démarche de sauvegarde et l'originalité des véhicules que nous chérissons ! Qui n'a pas de souvenir dans un bus ou un car ? Les plus âgés évoquent la présence des receveurs, les plus jeunes sont séduits par le côté vintage, tous sont unanimes à propos du confort de la sellerie !

Ce genre d'exposition nécessite une préparation importante en amont et en aval (nombreuses démarches avec les organisateurs, création & mise en place de visuels, de panneaux de présentation de nos activités, nettoyage de nos véhicules, chargement & déchargement de l'exposition) et une présence soutenue (plusieurs adhérents de l'association sur le stand) afin d'accueillir et renseigner au mieux les visiteurs.

Merci à ceux qui ont participé à la réussite de cette exposition, à la Direction du Tramway de NCA et RLA.

▼ Notre ami et adhérent Bruno Ferlat, âgé de 85 ans, expose au public ses 24 maquettes reproduisant les anciens matériels voyageurs et marchandises des Tramways de Nice et du Littoral (TNL) du siècle dernier. De nombreux échanges ont pu avoir lieu, parfois avec des utilisateurs de ces "trambalans" comme on surnommait autrefois le tramway en langage niçois ! © F. Rainart



Un mot sur la ligne 2 et ses nouveaux tramways

Les rames choisies par la Métropole niçoises sont du type Citadis 405 (44 m. de long, 2,65 m. de large, 7 éléments, 100 % plancher bas) avec bogies Ixège qui permettent une double porte d'accès aux extrémités. La technologie de recharge statique par le sol appelée "SRS", couplée au système de stockage d'énergie "Citadis Ecopack" permettront la réalimentation des rames à chaque station en 20 secondes sur l'intégralité du tronçon en surface (Grosso à CADAM ou Terminal T2). Cette nouveauté est **une première mondiale** dont le nouveau tramway de Nice est le premier à disposer.

Le tracé souterrain de 3,2 kilomètres (Grosso – Port Lympia) permettra une desserte optimale du centre-ville de Nice et une vitesse commerciale accrue. Longueur totale de la ligne y compris ses deux branches : 11,3 km.

L'événement le plus important interviendra donc en septembre 2019 avec **l'inauguration complète de la ligne 2** jusqu'au port de Nice.

Dès l'année dernière, **nous avons proposé la présence de matériels historiques électriques de notre collection**, comme notre motrice ex Marseille 1267 (repeinte aux couleurs TNL) et notre trolleybus ELR ex TNL/Nice n° 25, aux autorités locales lors de cette dernière inauguration. Il nous reste un an pour les convaincre de descendre ces pièces uniques de notre musée de Breil-sur-Roya. Vous pouvez compter sur nous pour leur rappeler cette offre régulièrement...

Nouvelles brèves des réseaux urbains de la Côte-d'Azur

LIGNES D'AZUR - Nice

RÉGIE LIGNE D'AZUR

Tramways

La mise en service de la ligne 2 est très progressive car Alstom est en retard sur la production des rames. Pour l'instant, le service entre le Centre Administratif des Alpes-Maritimes (CADAM) et la station Magnan se limite à une rame toutes les 15 minutes, avec 4 rames : 030, 031, 032 et 034. La 029 est arrivée fin juin mais n'était pas encore disponible lors de l'inauguration.

Fin juillet, l'arrivée d'une sixième rame portera la cadence à 12 minutes et l'intervalle de 8 minutes sera atteint fin septembre 2018.

Le programme de mise en service de la ligne T2 est le suivant :

- Décembre 2018 : mise en service de la branche avec les 2 terminaux de l'aéroport Nice Côte d'Azur jusqu'à Magnan et au CADAM

- Juin 2019 : mise en service de la ligne jusqu'aux stations souterraines Alsace Lorraine et Jean Médecin

- Septembre 2019 : mise en service de la totalité de la ligne Ouest-Est de tramway

Au total, elle comportera 19 stations dont 4 souterraines sur 11,3 km. Alstom livrera 19 rames pour la ligne 2 (16 en service, 3 en réserve) et 6 rames pour la ligne 3.

Une première pour le Citadis 405, tout comme le SRS

D'abord, c'est la première ligne exploitée par des Citadis nouvelle génération à bogies Ixège en version longue de 44 m. : jusqu'à présent, seuls les Citadis Compact d'Aubagne utilisaient cet organe développé pour le tram-train Dualis.

La largeur est de 2,65 m comme la ligne 1 et la capacité est de 300 places. Elles disposent de 7 doubles portes, y compris aux extrémités, ce qui devrait notablement améliorer les échanges voyageurs puisque, sur les tramways français, l'accès aux stations s'effectue souvent par l'avant et l'arrière de la rame.

Ensuite, et surtout, c'est la première ligne dotée du Système de Recharge par le Sol développé par Alstom. Cette technologie est utilisée sur la section en voirie de la ligne 2, tandis que le tunnel sera équipé d'une ligne aérienne conventionnelle, ce qui permettra de recharger plus longuement les 68 batteries installées sur chacune des rames.

De type métal-hydure et d'une puissance disponible de 200 kW, elles disposent d'une capacité de stockage de 13,5 kWh.

Elles sont rechargées en 20 secondes pendant les arrêts en station, par un dispositif de captage au sol inspiré de l'APS déjà proposé par Alstom, par le biais du freinage à récupération et, quand le tunnel sera ouvert, par la section classiquement alimentée par ligne aérienne.

C'est une première technologique mondiale, dont il faudra suivre la fiabilité et surtout le modèle économique du système.

Autobus

► **À l'horizon 2025, plus aucun bus diesel ne circulera sur le réseau métropolitain.**

Au cours de la présentation de la modernisation du réseau, le lundi 4 juin 2018 **en mairie**, Christian Estrosi, président de la Métropole et Maire de Nice, a annoncé le passage progressif à l'électrique.

"Le 30 juin prochain, le premier tronçon de la seconde ligne de tramway sera mis en service. L'arrivée de cette seconde ligne améliorera en profondeur notre réseau de transport mais je souhaite que les quartiers non desservis par le tram ne soient pas oubliés".

Première échéance : *"À court terme, la suppression des bus thermiques sur la promenade des Anglais."*

Le maire de Nice a rappelé que la ligne 2 du tram allait permettre d'éviter la circulation quotidienne de 800 bus sur cet axe du bord de mer.

"Je m'engage sur le développement d'un réseau de bus électriques qui bénéficiera à l'ensemble des quartiers. Nous poursuivrons les expérimentations en 2018 avec notamment le déploiement durant 15 jours d'un bus électrique dernière génération sur la ligne 23".

"En 2019, nous ferons l'acquisition de 6 bus électriques et à court terme, plus aucun bus"

thermique ne sera en circulation sur la Promenade des Anglais ! A moyen terme et progressivement jusqu'en 2025, je souhaite que plus aucun bus thermique ne soit présent sur le réseau".

"Ce sont tous les quartiers traversés par notre réseau de bus qui gagneront en qualité de vie : moins de bruit, moins de pollution et de nouveaux aménagements".

► **Les grands objectifs du réseau Lignes d'Azur lors de la mise en service des lignes de tramways 2 et 3 : un réseau clair, lisible et efficace favorisant le report multimodal.**

- Une offre simplifiée
- Une attractivité renforcée
- Une mobilité facilitée

Ce qui va changer (liste non exhaustive) :

- La nouvelle ligne 16 (aujourd'hui lignes 8 et 11) CADAM – Ferber : une amplitude horaire augmentée, une meilleure fréquence (1 bus toutes les 15 minutes en semaine contre 20 minutes aujourd'hui) et une connexion avec la ligne 2 aux stations CADAM et Ferber.

- La nouvelle ligne 11 (aujourd'hui lignes 17 et 23) CPAM – Vallon des fleurs/Bella vista : une amplitude horaire augmentée, une meilleure fréquence (1 bus toutes les 8 minutes en semaine contre toutes les 11 minutes aujourd'hui) et des connexions avec les deux lignes de tram

- Les lignes majeures du réseau vont être renforcées comme la nouvelle ligne 8 (aujourd'hui ligne 4) : Las Planas/Sappia – hôpital Pasteur, 1 bus toutes les 8 minutes en semaine contre toutes les 11 minutes aujourd'hui et des connexions avec les deux lignes de tram

► **Futur BHNS**

Toujours selon les déclarations du 4 juin 2018 de Christian Estrosi : *"Je proposerai au prochain conseil métropolitain l'adoption d'une proposition pour lancer une étude pour la mise en place d'un Bus à Haut Niveau de Service jusqu'à l'Ariane et d'engager le plus rapidement possible les études".*

"Ce BHNS sera plus rapide à mettre en place qu'un tramway pour lequel le délai aurait été de 7 à 8 années".

"Il est prévu de mettre en service des bus électriques autonomes entre Pont-Michel (desservi par la ligne 1 du tram) et le nord du quartier de l'Ariane".

RLA

► **Mise en service de quatre minibus**

Ce sont quatre Mercedes SPRINTER type S City, carrossés par Vehixel, qui ont été immatriculés le 19 juillet 2018 et numérotés 18 à 21.

Il s'agit d'une seconde commande de ce modèle puisqu'en novembre et décembre 2016 sont déjà arrivés les 10 à 17.

► **Réformes**

Trois minibus Master Dietrich Véhicules Noventis 420 numéros 055 à 057 sortent du parc.

L'arrivée en juillet 2018 des 4 Heuliez GX127L A030 à 032 & 077, précédemment exploités par les Rapides Côte d'Azur, provoque la réforme des standards Irisbus AGORA S €3 numéros 385, 386, 387 et 389

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

■ **dimanche 19 août 2018**

Permanence à l'écomusée de Breil-sur-Roya de 14 à 18 h

■ **samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018**

Circulations commerciales sur le réseau Lignes d'Azur de 3 de nos bus à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

■ **dimanche 30 septembre 2018**

Présentation du projet d'entreprise de la Régie Ligne d'Azur au Parc Phoenix avec stand dédié aux TCA et 2 bus "musée" assurant les navettes depuis le CADAM.

■ **samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018**

Participation au "Nice Motor Show" au MIN de Nice, salon des loisirs mécaniques, exposition de véhicules de collection et de loisirs et démonstrations.

■ **dimanche 14 octobre 2018**

Participation à la "Prom du coeur", quai des Etats-Unis à Nice avec notre SC10U-PF 205

■ **dimanche 21 octobre 2018**

Assemblée Générale 9 h 30 au dépôt de Drap suivie par un déjeuner convivial avec transport aller-retour en bus "musée"

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN BULLETIN

- Circulations commerciales sur le réseau Lignes d'Azur de 3 de nos bus à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine
- Point sur l'avancement des rénovations sur notre collection
- Point sur les interventions techniques réalisées sur nos véhicules
- Les nouvelles brèves des réseaux urbains de la Côte d'Azur.

**Bulletin mis en page et rédigé
(sauf indiqué) par F. Giana**

Crédit images :

F. Giana (sauf mentionné)

Reprographie :

Régie Ligne d'Azur

LES COMPTEURS DU WEB



555 amis sur notre page en 17 mois d'existence

100 visites par semaine

80 réactions, commentaires et partages par semaine



2828 visites de notre page en 1 an

PASSÉ / PRÉSENT

Dans un même lieu, deux clichés qu'un certain nombre d'années sépare, témoignent de l'évolution du matériel utilisé !

NICE – En centre-ville, l'avenue Saint-Jean-Baptiste longe la promenade du Paillon et précède l'avenue Félix Faure lorsque l'on se rend vers la Place Masséna.

▼ L'autobus SAVIEM SC10-U 444D n° 229 des T.N. (société des Transports urbains de Nice) circule en **1982** sur la ligne 5 en direction du passage à niveau boulevard Gambetta. Il s'agit du dernier SC10U livré aux T.N. en février 1980, deux mois avant que l'ensemble des bus & cars produits par SAVIEM et BERLIET soient siglés RENAULT © Jean-Henri Manara



▲ L'autobus articulé IRISBUS CITELIS 18 n° 224 de RLA, quatrième exemplaire d'une série de 11 unités mis en service le 7 septembre 2006, est affecté à la ligne 16 le 28 août **2010**, en direction de la station Jean-Claude Bermond, son terminus à l'époque.

COMPTABILISATION DES HEURES ASSOCIATIVES (suite)

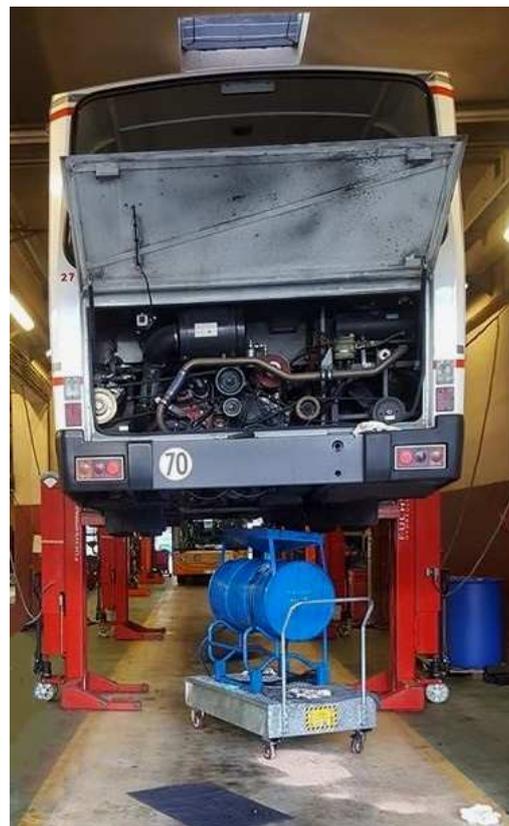
Dans le cadre de notre demande de reconnaissance d'intérêt général, démarche toujours en cours, déjà évoquée en page 7 du bulletin n° 62, nous continuons à collecter scrupuleusement toutes les **heures effectuées par les acteurs locaux** qui font vivre l'association.

Elles constituent notre **capital associatif**. La force et l'importance d'une association se juge par l'implication de ses adhérents dans leurs **actions bénévoles**.

Voici le nombre et la répartition selon l'activité des heures accomplies depuis le 01/01/2018, arrêté au 30/06/2018 (6 mois pleins) :

- Entretien, rénovation, réparations de la collection, conduite, tenue de stands : 866 heures et 15 minutes effectuées par 14 personnes
- Secrétariat, comptabilité, rédaction & mise en page du bulletin, relations extérieures, tenue de stands : 609 heures 15 pour 1 personne (F. Giana)

Le total s'élève à **1.475 heures** et 30 minutes consacrées au fonctionnement de notre association **entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2018**, l'équivalent de 42 semaines de 35 heures de travail !



L'administration fiscale fixe à 15 €uros de l'heure la valeur du taux horaire du bénévolat ce qui correspond à un montant de plus de 22.000 € !

◀◀◀ **Nos bénévoles assurent**

l'entretien de la collection, ici la vidange moteur, BV et pont de notre PR112 Monégasque
© F. Rainart